L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS.

BUREAUX, No 73, RUE DE CHARTRES

NOUVELLE-ORLEANS

SAMEDI MATIN, 21 SEPTEMBRE.

Compagnie d'Assurance Nouvelle de la Nlle-Orléans.

SEPTIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMENT à sa charte la Compagnie présente l'état suivant de ses affaires :

Montant des primes non expirées en 1866.	$ 98,204,50
Primes dans l'année courante 1867 jusqu'au 31 décembre 1867	
Sur les risques d'ensemble.....	$397,135 39
Sur les risques de mer.....	5,898 74
Sur les risques de terre.....	94,207 45
	398,033 64
	$496,238 14
Total des primes.....	
En moins: Primes remboursées pendant l'année 1867	$101,420 60
Primes non-courues.....	5,000 41
	106,421 01
	$389,817 13
Portes payées dans l'année courante.....	$370,455 00
Portes: Sur les risques d'ensemble.....	$ 98,972 40
Sur les risques de mer.....	35,154 00
Sur les risques de terre.....	35,883 35
	$169,349 75
Réassurances.....	11,319 50
Taxes.....	13,676 81
Assurances.....	1,318 00
Dépenses générales, comptant d'intérêt.....	13,789 77
Intérêt: de scrip.....	24,897 99
	332,079 12
	$ 94,040 2

Balance net.....

L'actif de la Compagnie est comme suit :

Billets garantis par hypothèque.....	$189,304 00
Primes en voie de perception.....	68,868 65
Bons hypothécaires.....	2,000 00
Bons—Comptes et bons de la Ville.....	20,420 00
Place en actions de la Compagnie du Gaz.....	57,760 00
Place en actions de la Compagnie de Chemin de Fer de la Ville.....	2,900 00
Bons de remorquage d'assurance mutuelle.....	79,726 00
Compagnie de la Bourse des Nouvelles.....	1,000 00
Capital versé, Bureau.....	8,072 48
Compagnie Valette Dry Dock.....	10,000 00
En caisse.....	27,128 19
	396,314 17
En moins: Intérêt de scrip, non échu à mars sur les primes payées.....	$ 5,500 00
Intérêt dû en mars sur les primes non encore payées.....	24,377 99
Réclamations non réglées.....	7,650 00
	36,827 99
	$467,372 27

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans.

Qu'on en soumettre qu'aujourd'hui 8 janvier 1867, par-devant moi, soussigné, Juge de paix dans et pour la susdite paroisse, se sont présentés Thomas Prendergast, et J. W. Hincks, Secrétaire de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans, lesquels ayant été assermentés conformément à la loi, ont déclaré que le contenu ci-dessus est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

J. TUYES, Président.
J. W. HINCKS, Secrétaire.

Assermenté et signé par devant moi, ce 8 janvier 1867.

PAUL W. COLLENS,
Troisième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

Le 7 de courant, à une réunion des Directeurs, il a été résolu de déclarer un dividende-scrip de VINT-CINQ pour cent sur le montant net des primes payées durant l'année expirée le 31 décembre 1866 —dividende payable à partir du deuxième lundi de février prochain. Il en est plus résolu de payer ce scrip pour le dividende du second lundi de février 1866.

DIRECTEURS :

J. Parker,	R. Montgomery,
W. Turnbull, De Grey,	J. Lemarie,
Jno. Chaffe,	L. Grand,
Henry Hitchcock,	F. Avegnon,
Geo. Pierce,	H. D'Marc,
O. Guillard,	J. Mathon,
J. J. Hagan,	A. Bidault.

Bureau, Rue Conondelet, No 35.

DIXIEME TABLEAU ANNUEL DE LA

Compagnie d'Assurance Hope de la Nlle-Orléans.

Bureau No 21 rue du Camp.

CONFORMENT à sa charte la Compagnie présente l'état suivant de ses affaires :

Total des primes.....	$ 401,288 44
En moins: Primes non-courues le 31 décembre 1866.....	$101,420 60
Primes non-courues.....	5,000 41
	106,421 01
	$294,867 43
Portes payées dans l'année courante.....	$370,455 00
Portes: Sur les risques d'ensemble.....	$ 98,972 40
Sur les risques de mer.....	35,154 00
Sur les risques de terre.....	35,883 35
	$169,349 75
	$125,105 25
Réassurances.....	11,319 50
Taxes.....	13,676 81
Assurances.....	1,318 00
Dépenses générales, comptant d'intérêt.....	13,789 77
Intérêt: de scrip.....	24,897 99
	192,079 12
	$ 94,040 2

Balance net.....

L'actif de la Compagnie est comme suit :

Billets garantis par hypothèque.....	$189,304 00
Primes en voie de perception.....	68,868 65
Bons hypothécaires.....	2,000 00
Bons—Comptes et bons de la Ville.....	20,420 00
Place en actions de la Compagnie du Gaz.....	57,760 00
Place en actions de la Compagnie de Chemin de Fer de la Ville.....	2,900 00
Bons de remorquage d'assurance mutuelle.....	79,726 00
Compagnie de la Bourse des Nouvelles.....	1,000 00
Capital versé, Bureau.....	8,072 48
Compagnie Valette Dry Dock.....	10,000 00
En caisse.....	27,128 19
	396,314 17
En moins: Intérêt de scrip, non échu à mars sur les primes payées.....	$ 5,500 00
Intérêt dû en mars sur les primes non encore payées.....	24,377 99
Réclamations non réglées.....	7,650 00
	36,827 99
	$467,372 27

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans.

Qu'on en soumettre qu'aujourd'hui 8 janvier 1867, par-devant moi, soussigné, Juge de paix dans et pour la susdite paroisse, se sont présentés Thomas Prendergast, et J. W. Hincks, Secrétaire de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans, lesquels ayant été assermentés conformément à la loi, ont déclaré que le contenu ci-dessus est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

J. TUYES, Président.
J. W. HINCKS, Secrétaire.

Assermenté et signé par devant moi, ce 8 janvier 1867.

PAUL W. COLLENS,
Troisième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

Le 7 de courant, à une réunion des Directeurs, il a été résolu de déclarer un dividende-scrip de VINT-CINQ pour cent sur le montant net des primes payées durant l'année expirée le 31 décembre 1866 —dividende payable à partir du deuxième lundi de février prochain. Il en est plus résolu de payer ce scrip pour le dividende du second lundi de février 1866.

DIRECTEURS :

J. Parker,	R. Montgomery,
W. Turnbull, De Grey,	J. Lemarie,
Jno. Chaffe,	L. Grand,
Henry Hitchcock,	F. Avegnon,
Geo. Pierce,	H. D'Marc,
O. Guillard,	J. Mathon,
J. J. Hagan,	A. Bidault.

Bureau, Rue Conondelet, No 35.

ANNONCES PARISIENNES Publiées par M. H. GAILLARDET,

No 21, rue TRÉVISE, PARIS.

Les substances végétales que on prétait autrefois ont été choisies et combinées d'après la nouvelle méthode, dégagées de M. DUHAUT, POUR EVIT PRIES SY DE GUERRE ENTIER TEMPS SUR LES MEILLEURS ALIMENTS ET LES BOISSONS LES PLUS ÉPROUVÉS, ce qui permet à chacun de choisir, de purger, le repas et l'heure qui lui conviennent le mieux pour n'être pas gêné dans ses occupations, tout en évitant le dégoût et la fatigue que les autres médecines occasionnent toujours. Ces avantages précieux, constatés en France depuis 25 ans, ont rendu les *Pilules Dehaut d'Un usage populaire.*—Ces pilules sont merveilleuses pour combattre la *constipation* et toutes les maux qui en dépendent.—Comme simple purgation, elles sont préférables à toutes les prendre très inférieures, parce que, d'ailleurs, elles ne peuvent, ni besoin, ni aucun dégoût, ni aucun dégoût, ni aucun dégoût